

MOTIONS ADOPTEES PAR L'APPEP de HAUTE-NORMANDIE, le 26 FEVRIER 2005.

La Régionale de Haute-Normandie de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP) s'est réunie le samedi 26 février 2005 et a adopté à l'unanimité des présents la motion suivante :

La Régionale de l'APPEP de Haute Normandie se prononce :

- pour le maintien des horaires de philosophie actuels des terminales séries L, ES, et technologiques
- pour le maintien et la garantie des dédoublements d'horaire en séries technologiques
- pour que les élèves des séries S bénéficient dans toutes les classes et tous les lycées du territoire national de 4 heures de cours de philosophie, en classe entière
- pour que le bac garde réellement sa valeur de diplôme national et de premier grade universitaire en demeurant un bac anonyme, sur épreuves finales et ponctuelles dans toutes les disciplines

La Régionale de l'APPEP de Haute-Normandie demande au bureau national de l'APPEP de s'adresser publiquement au ministère, aux élus, aux syndicats et à la presse pour exprimer fortement ces principes et ces revendications qui sont les siens, à un moment grave où se joue l'avenir de notre enseignement et de l'Ecole.